

LENS

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

2023 - 2024



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SOMMAIRE

L'université d'Artois.....	p.2
Participer à la vie démocratique.....	p.3
Le Pôle de Lens.....	p.4
Plans des Campus.....	p.5
Mon inscription et ma carte étudiante.....	p.6
Mon espace numérique de travail (ENT).....	p.7
La maison des Langues.....	p.7
La bibliothèque universitaire.....	p.8
Les relations internationales.....	p.9
Cap Avenir - Orientation et Insertion Professionnelle.....	p.10
Le Hubhouse.....	p.11
FCU-Formation Continue Universitaire.....	p.12
Service de Santé Universitaire.....	p.13
Service Vie étudiante - mission handicap.....	p.14
Le sport à l'université.....	p.15
Le service vie culturelle et associative.....	p.16
L'engagement étudiant.....	p.17
La césure.....	p.17
Se loger, se restaurer, se déplacer.....	p.18
Contacts utiles - La cellule VSS.....	p.19

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Implantée sur les sites d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin, l'université d'Artois accueille plus de 12 500 étudiants.

Multipolaire

Créée en 1992, l'université d'Artois comprend 8 UFR, 2 IUT et 18 centres de recherche.

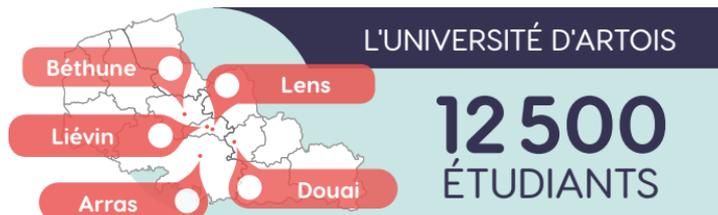
De taille humaine

Université moderne et dynamique, elle répond à l'évolution du système éducatif en proposant une pédagogie innovante alliant savoir et professionnalisation.

Pluridisciplinaire

Elle propose un large choix de formations allant de Bac+2 à Bac+8 dans les domaines suivants :

- ♦ Arts, Lettres, Langues
- ♦ Droit, économie, Gestion
- ♦ Sciences humaines et sociales
- ♦ Sciences, Technologies, Santé



PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE

L'avis des étudiants compte ! Ils peuvent participer à la vie politique de l'université en siégeant dans les différents conseils et commissions, ou en votant pour leurs représentants.

LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS DES UFR ET IUT

Les UFR et IUT disposent d'un conseil au sein duquel les étudiants sont représentés. Ce conseil délibère sur les créations de formations, les programmes des formations, les modalités de contrôle des connaissances, etc. Ces propositions sont ensuite soumises aux conseils de l'université.

LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS DANS LES CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Tous les deux ans, des élections ont lieu où chaque étudiant inscrit peut se présenter.

♦ **Le Conseil d'Administration (CA)** : instance décisionnelle de l'université, il détermine la politique de l'Établissement, vote le budget, approuve les comptes. Il fixe la répartition des emplois dans l'université et approuve le contrat d'établissement (6 sièges pour les étudiants).

♦ **Le Conseil Académique (C.aC)** : donne son avis ou émet des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation, etc. Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants. Il exerce le pouvoir disciplinaire. Il élit le vice-président étudiant.

Il comprend deux commissions :

- **La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)** est consultée sur les programmes des formations, arrête les modalités d'examens et toutes les mesures visant à favoriser la vie et la réussite des étudiants (sport, culture, vie associative...) (16 sièges pour les étudiants).

- **La Commission Recherche (CR)** : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche et fixe les règles de fonctionnement des laboratoires (5 sièges pour les étudiants).



PÔLE DE LENS

La ville de Lens accueille 2 composantes de l'Université d'Artois regroupant plus de 3000 étudiants :

La **Faculté des Sciences Jean Perrin** est installée dans les locaux de prestige de l'ancienne Société des Mines de Lens. Elle accueille plus de 1500 étudiants répartis dans les trois niveaux du LMD (licence, master, doctorat) et dans les disciplines scientifiques suivantes : Chimie, Informatique, Mathématiques, Physiques-Chimie et Sciences de la Vie. Trois des cinq licences proposées sont des licences Accès Santé et permettent d'intégrer les formations dédiées à la santé (médecine, pharmacologie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie). Elle offre également des formations professionnalisantes ouvertes à l'alternance dans les secteurs de l'Environnement, de l'Agroalimentaire, du Développement Informatique, de l'Intelligence Artificielle, des Jeux Vidéo, de l'Instrumentation et la Chimie des matériaux, de l'Écotoxicologie et propose un parcours pluridisciplinaire post-bac préparant au professorat des écoles.

1

Faculté des Sciences Jean Perrin

Rue Jean Souvraz - 62300 Lens

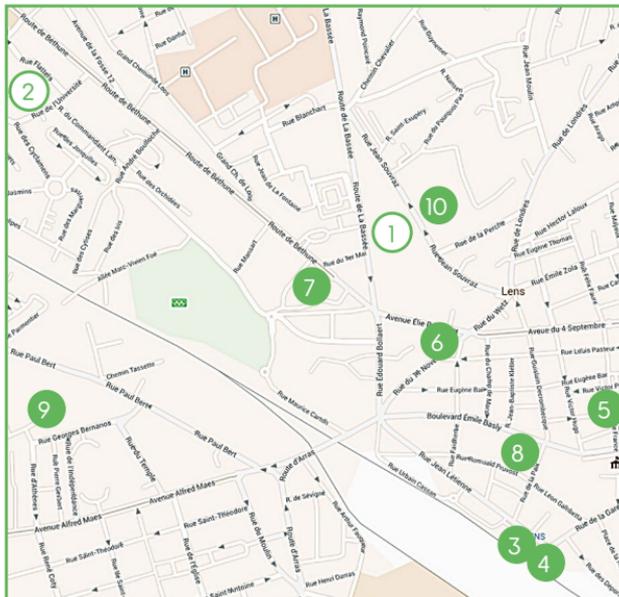
Accueil : Tél. 03 21 79 17 00 - Scolarité : Tél. 03 21 79 17 04

2

IUT de Lens

Rue de l'Université - 62300 Lens

Accueil : Tél. 03 21 79 32 32 - contact-iutlens@univ-artois.fr



1. Faculté des Sciences Jean Perrin

2. IUT de Lens

3. Gare

4. Gare routière

5. Mairie

6. Sous-préfecture

7. Médiathèque R. Cousin

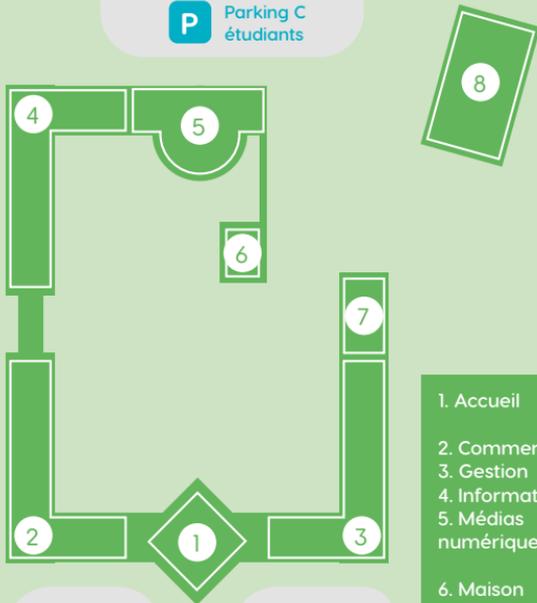
8. Office de Tourisme

9. Centre A. Camus

10. Restaurant Universitaire et Résidence Universitaire CROUS

CAMPUS - IUT DE LENS

P Parking C
étudiants



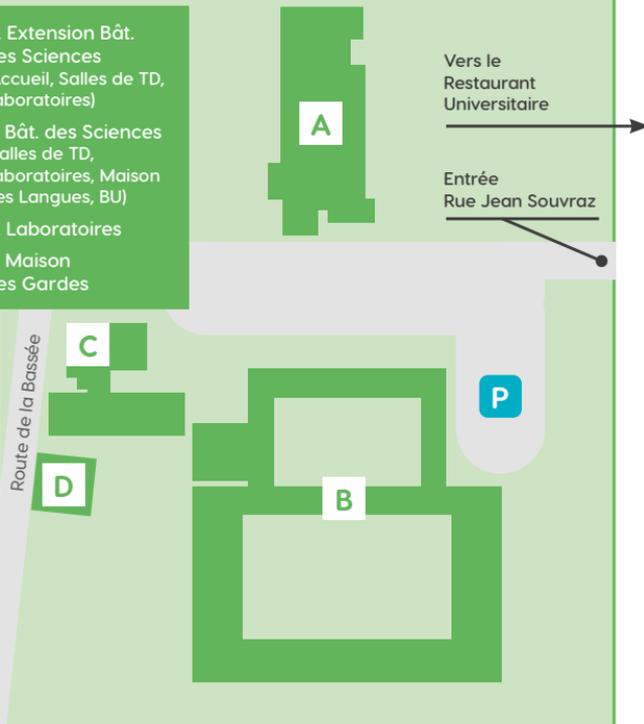
P Parking A
personnels

P Parking B
étudiants

1. Accueil
2. Commerce
3. Gestion
4. Informatique
5. Médias numériques
6. Maison de l'étudiant - Cafétéria
7. Bibliothèque
8. Formation continue

CAMPUS - FACULTÉ DES SCIENCES

- A. Extension Bât. des Sciences (Accueil, Salles de TD, Laboratoires)
- B. Bât. des Sciences (Salles de TD, Laboratoires, Maison des Langues, BU)
- C. Laboratoires
- D. Maison des Gardes



Vers le
Restaurant
Universitaire

Entrée
Rue Jean Souvraz

MON INSCRIPTION ET MA CARTE ÉTUDIANTE

La carte multiservices PASS SUP LNF vous sera envoyée après votre inscription à l'université. Elle est strictement personnelle.

Cette carte vous permet d'accéder à certains droits et services :

- ♦ Elle atteste de votre statut d'étudiant
- ♦ Elle permet l'accès aux bâtiments
- ♦ Elle permet de payer dans les restaurants et cafétérias du CROUS
- ♦ Elle permet d'emprunter des ouvrages dans les bibliothèques universitaires (BU)
- ♦ Elle vous offre des réductions (lieux culturels, loisirs...)

Vous conserverez votre carte durant toute la durée de votre formation. Seul l'hologramme de l'année est à renouveler lors de vos inscriptions annuelles.



Lors de l'inscription, vous récupérez votre numéro étudiant sur le certificat de scolarité envoyé avec la carte multiservices. Vous devez alors activer votre compte ENT en vous rendant à l'adresse ent.univ-arts.fr et en suivant les instructions (Rubrique «Vous êtes étudiant», sous-rubrique «Activer votre compte»). Cela vous donne accès à l'ensemble des services numériques.

MON ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)



L'ENT constitue le point d'entrée pour tous vos services, informations et ressources numériques. Il est accessible en permanence via internet, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il regroupe en particulier les accès à :

- ♦ La plateforme pédagogique (vos cours en ligne) et la webtv
- ♦ Votre dossier administratif, vos notes et résultats, votre contrat de réussite étudiant
- ♦ Votre webmail
- ♦ Le covoiturage
- ♦ Des offres de stages et d'emplois
- ♦ Des ressources et services en ligne de la BU
- ♦ Les informations institutionnelles (sur l'intranet)
- ♦ L'inscription aux activités sportives
- ♦ L'accès à une application d'anti-plagiat
- ♦ L'inscription aux certifications en langues

LA MAISON DES LANGUES

UN ESPACE MULTIMÉDIA DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS (ARRAS - BÉTHUNE - DOUAI - LENS)



La Maison des Langues permet aux étudiants de développer en autonomie et à leur rythme des compétences linguistiques orales et écrites. Elle dispose d'équipements variés et adaptés à l'autoformation et offre aux étudiants qui le souhaitent l'aide d'un tuteur.

La fréquentation de la Maison des Langues contribue à faciliter la mobilité internationale des étudiants et la préparation des certifications adossées au Cadre Européen de Référence pour les langues (CLES, Linguaskill Cambridge ou TOEIC Listening & Reading).

Ateliers proposés dans 16 langues :

anglais, allemand, espagnol, catalan, italien, polonais, chinois, japonais, turc, roumain, hongrois, tchèque, arabe, portugais, russe et langue des signes.

La Maison des Langues est équipée de tests de positionnement et de logiciels d'apprentissage des langues accessibles via une plateforme numérique : Dialang, GlobalExam... Ce service est cohérent par rapport aux objectifs de nos centres linguistiques : développer l'appétence pour la pratique des langues étrangères, améliorer les performances des apprenants notamment par le biais des TICE et atteindre différents niveaux de compétence.

MAISON DES LANGUES - Tél. 03 21 60 38 25
maisondeslangues@univ-artois.fr

**Accès libre
et gratuit**

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

♦ Bibliothèque de Sciences
Tél. 03 21 79 17 60
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h à 19h

♦ Bibliothèque de l'IUT de Lens
Tél. 03 21 79 32 37
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h à 17h
<http://portail-bu.univ-artois.fr>

LA BU

- ♦ vous offre des espaces de travail et l'accès à des ressources imprimées et numériques
- ♦ sélectionne des ressources de qualité adaptées à votre cursus universitaire
- ♦ vous aide dans votre recherche d'information

UNE FOIS INSCRIT, VOUS POUVEZ :

ACCÉDER

- ♦ à des ressources documentaires de qualité sélectionnées par les bibliothécaires
- ♦ aux ressources électroniques depuis les postes informatiques de l'Université et à distance via votre identifiant ENT
- ♦ au catalogue du réseau des bibliothèques (<http://portail-bu.univ-artois.fr>) et à votre compte lecteur
- ♦ au wifi

BÉNÉFICIER

- ♦ de l'aide des bibliothécaires sur place ou à distance (Emprunter un bibliothécaire, aide à la recherche documentaire)
- ♦ de formations aux ressources documentaires pour apprendre à rechercher, évaluer, sélectionner et exploiter l'information

EMPRUNTER

- ♦ l'ensemble des documents disponibles dans vos bibliothèques
- ♦ un ordinateur portable, des câbles, etc.

FAIRE VENIR

- ♦ gratuitement tous les documents du réseau (prêt navette)
- ♦ des documents d'autres bibliothèques universitaires (prêt entre bibliothèques)

UTILISER

- ♦ des espaces adaptés aux travaux de groupes
- ♦ du matériel dédié aux personnes handicapées (loupes, logiciels adaptés, etc.)

LES RELATIONS INTERNATIONALES



Retrouvez toutes les informations sur les séjours d'études à l'étranger (vidéos de témoignages, informations, formulaire de candidature, etc.) et les financements pour une mobilité internationale sur le site web de l'université, rubrique « International » :

www.univ-artois.fr/International

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

sri@univ-artois.fr

SÉJOUR D'ÉTUDES POUR UN SEMESTRE OU UNE ANNÉE UNIVERSITAIRE DANS UNE UNIVERSITÉ PARTENAIRE :

- ♦ Programme Erasmus + dans un pays européen
- ♦ Programme BCI au Canada (Québec)
- ♦ Convention bilatérale signée entre l'université d'Artois et une université partenaire en Europe ou hors-Europe pour un échange simple ou un double-diplôme.

Agenda :

Novembre - Semaines de la Mobilité Internationale :

événements et réunions d'information organisés sur chaque pôle.

Décembre / janvier : période de candidature.

Mars : sélection des étudiants par les UFR ou IUT.

D'avril jusqu'au départ : constitution du dossier de mobilité par les étudiants sélectionnés.

STAGE

Réaliser un stage à l'étranger dans le cadre de son cursus universitaire, c'est possible ! L'ensemble des démarches (recherche, convention, etc.) incombe à l'étudiant en lien avec son UFR ou IUT.

À NOTER :

Des aides financières à la mobilité internationale existent pour les séjours d'études et les stages à l'étranger.

CAP AVENIR

Orientation et Insertion Professionnelle



CAP AVENIR - ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Faculté des Sciences Jean Perrin
bâtiment A, bureau E2, 1^{er} étage

Votre conseillère :

Christelle ALBERT

Tél. 03 21 79 17 47 / 06 48 51 58 73
capavenir-lens@univ-artois.fr

Votre conseiller :

William SEDZIAK

Tél. 03 21 79 17 18
william.sedziak@univ-artois.fr

Horaires d'ouverture :

- ♦ lundi, mardi et jeudi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- ♦ mercredi et vendredi :
de 9h à 12h

UN LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE CONSEILS OUVERT À TOUS

Des conseillers pour un accompagnement personnalisé dans l'orientation et la réorientation :

- ♦ entretiens individuels pour définir votre parcours d'études, votre réorientation ou votre projet professionnel
- ♦ aide à la réalisation des outils de communication
- ♦ ateliers de construction du projet personnel et professionnel.

Des postes informatiques à votre disposition :

- ♦ pour effectuer des recherches liées à votre orientation, à votre recherche de stage ou d'emplois
- ♦ pour créer vos CV et lettres de motivation

Consultation sur place et en accès libre des documents numériques et papier sur :

- ♦ l'enseignement supérieur et l'offre de formation
- ♦ les métiers, les secteurs d'activités, le marché de l'emploi, les techniques de recherche d'emploi
- ♦ la préparation aux concours

PRÉPARER VOTRE RECHERCHE DE STAGE OU D'EMPLOI

Une plateforme Carrière (Career Center) pour vos stages, alternance et emplois : La plateforme Carrière de l'université d'Artois vous permet d'accéder à des offres d'emplois et de stage, de créer votre espace personnalisé (abonnement et alertes offres) et de déposer votre CV, qui sera visible par les entreprises partenaires de l'université. Vous accédez également à bon nombre d'informations relatives aux métiers, entreprises, mais aussi aux évènements (forums, job dating, ateliers, semaine thématique, etc.)

(Accès via votre ENT, rubrique Career Center)

LE HUBHOUSE



HUBHOUSE

Tél. 06 17 44 27 55 ou 06 17 44 27 52
entrepreneuriat@univ-artois.fr



Hubhouse Artois



Instagram



LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/in/hubhouse-artois-324282175/>

www.hubhouseartois.fr

LIEU DE CRÉATION ET D'INNOVATION

Depuis 2011, l'Université d'Artois sensibilise les étudiants et jeunes diplômés à l'esprit d'entreprendre, et les accompagne dans leur projet de création d'entreprise ou d'association via une cellule entrepreneuriale spécialement dédiée et intégrée au service Cap Avenir : le Hubhouse Artois.

Le Hubhouse informe, sensibilise et initie les étudiants aux différents aspects de l'entrepreneuriat et leur permet de développer des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle. En effet, l'entrepreneuriat peut se décliner de multiples manières :

- ♦ **Activité principale** : création d'entreprise, reprise, association...
- ♦ **Projet intrapreneurial** : devenir un salarié performant qui appréhende mieux les tenants et les aboutissants de la vie de l'entreprise
- ♦ **Activité complémentaire** à un poste de salarié pour pratiquer une passion, percevoir un revenu complémentaire...
- ♦ **État d'esprit** pour réaliser tout projet d'activité au sein de l'université d'Artois : projet tutoré, mini entreprise, junior entreprise...

Le Hubhouse c'est donc un accompagnement personnalisé à la création d'activité (entreprise, association ou projet), mais aussi des conférences, des formations, des événements, des rencontres, des concours (...) à destination des étudiants de l'Université d'Artois.

Enfin, le Hubhouse Artois, c'est aussi le Statut National d'Étudiant Entrepreneur ! Vous êtes étudiant ? Vous avez un projet de création d'activité ? Vous pouvez bénéficier du Statut National d'Étudiant Entrepreneur.

Quels sont les avantages du Statut National d'Étudiant Entrepreneur ?

- ♦ Accès à un diplôme dédié à l'entrepreneuriat : le Diplôme d'Établissement Étudiant Entrepreneur (D2E).
- ♦ Pour les jeunes diplômés, prolongation de statut étudiant (couverture sociale, restauration, transports...) via l'inscription à ce diplôme.
- ♦ L'étudiant peut substituer son stage de formation obligatoire par le développement de son projet entrepreneurial, s'il s'inscrit dans le périmètre de sa formation principale (reconnaissance de crédits ECTS).
- ♦ Un double tutorat, académique et professionnel.

FCU ARTOIS

LA FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS



FCU ARTOIS - FORMATION CONTINUE À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Faculté Jean Perrin
Tél. 03 21 79 17 07
fcu-fare-lens@univ-artois.fr

lut de Lens
Tél. 03 21 79 32 66
fcu-iutlens@univ-artois.fr

Horaires d'ouverture :

Consultez les horaires d'ouverture au public sur le site www.univ-artois.fr, rubriques « Formations » / « La Formation continue » / « Découvrir la FCU Artois »

Dans le cadre de la Formation « Tout au Long de La Vie » (FTLV), la FCU Artois développe les formations en alternance de Bac+3 à Bac+5 (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Elle est l'interlocutrice des personnes n'ayant pas les pré-requis pour intégrer une formation, en leur permettant de faire reconnaître leurs acquis par la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de s'inscrire au DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).

Enfin, elle accompagne tous les salariés ou demandeurs d'emploi dans leur projet de reprise d'études ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La FCU Artois prend en compte leur contraintes et leur expérience pour leur proposer un parcours sur mesure. Ils peuvent ainsi s'inscrire dans un parcours mixte (VAE partielle + acquisition de compétences complémentaires en parallèle via un retour en formation) ou encore acquérir des compétences manquantes spécialisées dans le cadre d'un Certificat Universitaire.

VOTRE CAREER CENTER DANS VOTRE POCHE

Mettez toutes les chances de votre côté en accédant aux meilleures offres (stage, emploi et alternance) et événements de votre établissement, où que vous soyez, directement sur votre smartphone !



Avec votre Career Center sur votre mobile, accédez à des offres **exclusives** et à des événements carrières **ciblés**.

Suivez et **partagez** vos candidatures ainsi que les offres et événements avec vos amis et **construisez** votre réseau professionnel ensemble !

LE SERVICE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS (SSE)



SERVICE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Bâtiment N (1^{er} étage)
Arras

Tél. 03 21 60 60 29

MA SANTÉ, J'Y TIENS !

L'accès à ce service est **gratuit et confidentiel**. Il propose :

- ♦ un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse, etc.)
- ♦ des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil, etc.)
- ♦ un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ♦ des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ♦ une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ♦ la mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ♦ un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ♦ une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales/personnelles
- ♦ des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ♦ des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être
- ♦ formations aux gestes de Premiers secours PSCI
- ♦ formations des étudiants relais santé ERS

LE SERVICE SANTÉ

- ♦ Fatima AAZIB, infirmière - Faculté des Sciences Jean Perrin (lun., mer., ven.) - Tél. 03 21 79 17 06
IUT de Lens (le jeudi) - Tél. 03 21 79 32 34
- ♦ Thomas SMYK, psychologue IUT de Lens, Infirmerie
Tél. 03 21 60 37 27 (le vendredi semaines paires)
- ♦ Thomas SMYK, psychologue Faculté Jean Perrin
Tél. 03 21 60 37 27 (le mardi matin)
- ♦ Anne PAPI, psychologue - Faculté Jean Perrin - Tél. 03 27 94 57 17 (le mercredi matin)
- ♦ Accueil secrétariat - Tél. 03 21 60 60 29

LE SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales apportent « Écoute et Conseils » aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel)

- ♦ Capucine ROZAND, assistante sociale
Faculté des Sciences Jean Perrin le mardi après-midi - Tél. 03 21 79 17 06

LE SERVICE VIE ÉTUDIANTE

-

LA MISSION HANDICAP



SERVICE VIE ÉTUDIANTE - MISSION HANDICAP

Maison de l'Étudiant (RDC)
9 Rue du Temple - 62030 Arras

Tél. 03 21 60 61 84
vieetudiante@univ-artois.fr

LE SERVICE VIE ÉTUDIANTE facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- ♦ Dispositif d'accueil des néo-inscrits :
 - tutorat pour les étudiants internationaux inscrits à titre individuel
 - système de parrainage d'étudiants
 - accompagnement dans les démarches
 - stands d'information
 - broc' à vélos
- ♦ Offres d'emploi en partenariat avec le Conseil Régional Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT > rubrique offres d'emplois de l'université.
- ♦ Développement du logement innovant (logement intergénérationnel, colocation solidaire, etc.)

LA MISSION HANDICAP

La Mission handicap est dédiée à l'accueil et à l'accompagnement individualisé des étudiants en situation de handicap dans les aspects relatifs à la formation (aides humaines et matérielles), à la vie universitaire (activités associatives, culturelles, sportives...), et à la passation des examens (temps majoré, pauses, aide humaine...). Des permanences sont proposées sur l'ensemble des sites universitaires (calendrier dans la rubrique vie étudiante du site internet).

La Mission Handicap propose également de former des référents étudiants handicap et met en place des actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid')

LE SPORT À L'UNIVERSITÉ



ARTOIS SPORT CAMPUS

Maison de l'Étudiant
Bât. M - 9 Rue du Temple - 62030 Arras
Tél. 03 21 60 37 04 / 06 31 55 50 23
elise.westelynck@univ-artois.fr



artoissportcampus

ARTOIS SPORT CAMPUS

Le Service des Sports « ARTOIS SPORT CAMPUS » propose gratuitement une formation personnelle, validante, qualifiante et associative sur tous les pôles de l'université : Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin.

Les activités proposées sont diverses, allant des sports collectifs, de raquette, de combat, aux activités gymniques et artistiques, aquatiques et nautiques, de forme, de bien-être, ou encore de pleine nature.

« ARTOIS SPORT CAMPUS » propose également des activités et des événements ponctuels tout au long de l'année dans le cadre des projets CVEC.

LES OBJECTIFS D'ARTOIS SPORT CAMPUS SONT :

- ♦ La formation par la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) des étudiants (quel que soit le niveau de pratique, du débutant jusqu'au haut niveau) et des personnels
- ♦ L'attribution d'une note bonus par la pratique régulière des APS pour les étudiants inscrits en Licence, Master et en BUT (bonus sport)
- ♦ Le développement des nouvelles formes de pratique
- ♦ L'accompagnement et la mise en place des projets étudiants qui contribuent au développement de l'activité sportive universitaire
- ♦ La promotion de la pratique sportive et l'engagement associatif comme éléments déterminants et fédérateurs de la vie étudiante
- ♦ L'entraînement et l'encadrement des étudiants et l'aide à l'organisation des compétitions universitaires (ASU Artois)
- ♦ La coordination du dispositif d'accueil des sportifs de haut niveau (liste ministérielle et procédure interne)

Informations sur le site de l'université : www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport

LE SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS (SVCA)

1^{er} étage de la Maison de l'Étudiant
Bât M - Rue Raoul François - Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca



@CultureArtois

Profitez de votre passage à l'Université d'Artois pour vivre des moments forts en émotion, créer du lien avec vos pairs et développer des nouvelles compétences !

#RENCONTRER - Présence d'artistes

Votre chemin croisera peut-être celui d'artistes que nous aurons invités à venir travailler à l'université. Partagez avec eux vos idées, confrontez vos points de vue, questionnez-vous sur ce qui vous entoure et, pourquoi pas, créez avec eux une œuvre qui vous ressemble.

#RESSENTIR - Des rendez-vous culturels

Des projections de films, la découverte de lieux culturels, patrimoniaux et naturels, des spectacles, des expositions... autant de rendez-vous permettant l'échange et le dialogue par le biais de l'art et de la culture.

#ESSAYER - Pratique artistique

Tout au long de l'année, pratiquez du théâtre, de la danse, du cirque, de la musique ou encore de la photographie à l'université avec des artistes invités qui vous initieront à différentes disciplines et révéleront vos talents cachés.

#AGIR - Accompagnement

Envie de vous investir dans une association étudiante ? Nous pouvons vous conseiller, vous financer, vous proposer un cycle de formations (comptabilité, communication...) et valoriser votre engagement ! (note bonus et/ou Certificat de Formation à la Gestion Associative)

Profitez de votre passage à l'Université d'Artois pour vivre des moments forts en émotion, créer du lien avec vos pairs et développer des nouvelles compétences !

La Ruche, salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant, est à la fois le laboratoire culturel de l'université (ateliers, formations, sensibilisations...) et un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentation et de création entre professionnels des arts et amateurs ouvert sur la cité.

La salle rose, salle de pratique artistique, peut vous être mise à disposition pour vos projets, venez réserver un créneau au service vie culturelle et associative !

L'université d'Artois reconnaît l'engagement de ses étudiants !

(dispositif porté par la Vie Étudiante - vieetudiante@univ-artois.fr)

À travers son dispositif «R2E» (Reconnaissance de l'Engagement Étudiant), l'université d'Artois reconnaît et valorise :

- ♦ les engagements dans la vie associative étudiante et/ou institutionnelle
- ♦ les activités professionnelles
- ♦ les activités militaires dans la réserve opérationnelle
- ♦ les engagements de sapeur-pompier volontaire
- ♦ les missions de service civique ou de volontariat

Cette reconnaissance peut prendre la forme :

- ♦ d'un aménagement dans l'organisation et le déroulement des études (contactez votre UFR)
- ♦ d'une dispense de stage et/ou d'enseignement relevant du cursus de l'étudiant (1)
- ♦ d'un bonus «engagement associatif» (2)
- ♦ d'une certification de compétences pour la gestion associative (2)
- ♦ d'un bonus «compétences psychosociales»
- ♦ d'un certificat «compétences psychosociales»
- ♦ d'un bonus «tutorat pédagogique» (3)
- ♦ d'un certificat «tutorat pédagogique» (3)

1. Cap Avenir - capavenir@univ-artois.fr

2. SVCA - culture@univ-artois.fr

3. CETIP - cetip@univ-artois.fr (Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques)

LA CÉSURE A L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

La césure consiste à suspendre temporairement sa formation dans le but d'acquérir une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger pendant 6 mois ou 1 an. L'étudiant s'engage à réintégrer sa formation et l'établissement à garantir une inscription à la fin de la césure.

Ce dispositif permet d'effectuer :

- ♦ une expérience professionnelle
- ♦ un stage
- ♦ une formation dans un autre domaine (avec ou sans stage)
- ♦ un engagement de service civique ou un volontariat associatif
- ♦ un projet de création d'activité dans le cadre du dispositif «étudiant entrepreneur» et l'obtention du diplôme d'étudiant entrepreneur porté par le pôle PEPITE

Comment en bénéficier ? Vous devez :

- ♦ être inscrit à l'université d'Artois
- ♦ acquitter des droits de scolarité au taux réduit et la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
- ♦ déposer votre demande au moins 1 mois ouvrable avant le début du semestre concerné par la césure au secrétariat pédagogique de votre UFR ou IUT (description du projet, CV et lettre de motivation)

SE LOGER



CROUS RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

34 rue Jean Souvraz - 62300 Lens
Antenne lennoise : Tél. 03 21 43 09 97

CLLAJ LENS-LIÉVIN - Comité Local pour le
Logement Autonome des Jeunes Lens-Liévin

Tél. 03 21 74 98 15 - cllaj@ml-lenslievin.fr
<http://jecliquepourmonlogement.fr>

PAS DE CALAIS HABITAT

Tél. 03 21 62 62 62 - www.pasdecalais-habitat.fr

CAMPUS VERT - Studios à la ferme

Tél. 03 20 29 43 68 - www.campusvert.com

SIA - Société Immobilière de l'Artois

Tél. 09 69 32 12 18 - www.sia-habitat.com

MAISON & CITÉS - Tél. 03 21 08 08 56

GÉNÉRATIONS ET CULTURES

Tél. 03 20 57 04 67 / 06 43 04 49 52
contact@generationsetcultures.fr
www.generationsetcultures.fr
rubrique un toit à partager

LOKAVIZ - La centrale du logement étudiant
www.lokaviz.fr

Pour + d'infos sur les aides au logement,
contactez la CAF - Tél. 0 810 25 62 30 - www.arras.caf.fr

SE RESTAURER



RESTAURANT UNIVERSITAIRE DU CROUS

34 rue Jean Souvraz - 62300 Lens - Tél. 03 21 43 09 97
Horaires d'ouverture : de 11h15 à 13h30 (du lun. au ven.)

CAFÉTÉRIA « CROUS GOURMAND » - IUT DE LENS

Rue de l'Université - 62300 Lens - Tél. 03 21 28 30 47
Horaires d'ouverture : de 11h à 14h (du lundi au vendredi)

SE DÉPLACER

LIGNE DE BUS - TADAO

77 rue Jean Letienne - 62300 Lens (face à la Gare Bus)
Tél. 0 810 00 11 78 - www.tadao.fr

Horaires d'ouverture : du lun. au ven. de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 8h à 12h



+ D'INFOS !

NOUVEAU : SERVICE DE COVOITURAGE

Écologique, convivial et économique, pensez au covoiturage avec CoVoit'Artois. Ce service permet de rechercher des trajets ou d'en proposer, et met directement en relation les étudiants susceptibles de partager des parcours.



CONTACTS UTILES - Besoin d'aide ? de soutien ?

Questions liées à l'organisation des cours ?

Questions administratives ?

Je contacte le service scolarité de ma composante :

- Faculté Jean Perrin : Tél. 03 21 79 17 04
- IUT : Tél. 03 21 79 32 32

Difficultés à suivre ou à comprendre un cours ?

Les enseignants, les tuteurs et les bibliothécaires de la BU me conseillent et m'indiquent des documents ou des lectures.

Orientation ? Changement de cursus ? Parcours professionnel ?

Recherche de stages, emplois, alternance ?

Le service CAP AVENIR me guide et me conseille :
Tél. 03 21 79 17 47 ou 03 21 79 17 18 / 06 48 51 58 73
capavenir-lens@univ-artois.fr

Problème d'ordre social, financier ou de logement ?

Les assistantes sociales peuvent m'aider :
Tél. 03 21 79 17 06

Stress, anxiété, soucis de santé ?

Le SSE me reçoit, m'écoute et m'oriente :
• Faculté Jean Perrin de Lens : Tél. 03 21 79 17 06
• IUT de Lens : Tél. 03 21 79 32 34

Étudiant en situation de handicap ?

Le service de la Vie Étudiante m'accompagne :
vieetudiante@univ-artois.fr

Étudiant étranger inscrit à titre individuel ?

Le service de la Vie Étudiante facilite mon arrivée et m'accompagne : vieetudiante@univ-artois.fr



CELLULE D'ALERTE ET D'ÉCOUTE POUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Vous pensez être victime
ou témoin d'une situation
de harcèlement ?

N'hésitez pas à prendre contact
avec la cellule d'alerte et d'écoute
VSS de l'université d'Artois via
l'adresse :

ecoute-vss@univ-artois.fr

La cellule d'alerte et d'écoute est
chargée de recueillir la parole, et
d'orienter la victime pour un
accompagnement psychologique
et juridique.

Des mesures pourront être prises
par l'université selon la gravité de
la situation.

Plus d'informations sur :
<http://www.univ-artois.fr/vss>



L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Rejoins notre page Facebook !
@Universite.Artois



Suis-nous sur Twitter !
@Univ_Artois



Abonne-toi à notre profil Instagram !
@univ_artois
Utilise **#universitedartois** pour le repost
de tes plus belles photos.



Découvre nos vidéos sur YouTube !
@UniversiteArtois